



Berne, 21 avril 2020

Aux journalistes

Choisystrasse 1
Postfach
CH-3001 Bern
PC 30-1480-9
Tel. 031 388 36 36
Fax 031 388 36 35

E-Mail: info@sbk-asi.ch
Internet: www.sbk-asi.ch

L'ASI exige la mise en œuvre immédiate des revendications de l'initiative sur les soins infirmiers

Dans une lettre ouverte au Parlement, l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI) exige des actes plutôt que des paroles. «Nos demandes et nos arguments sont sur la table depuis des années, il s'agit maintenant de passer aux actes», déclare avec combativité Sophie Ley, présidente de l'ASI.

La pandémie de Covid-19 a mis en évidence les faiblesses du système de santé suisse. «Nos professionnels paient la facture pour des années de fiasco politique», explique Sophie Ley. «Le scandale du manque de matériel de protection n'est qu'un point parmi beaucoup d'autres». La présidente de l'ASI a également rappelé que la dépendance de la Suisse envers les pays étrangers était dangereuse. «La Suisse aurait été vouée à la catastrophe si nos collègues frontaliers avaient été réquisitionnés par nos pays voisins pour leur propre système de soins». Dans sa lettre ouverte au Parlement, l'ASI souligne que même en temps normal, le personnel infirmier travaille au-delà de la limite du stress et met sa santé en danger.

Depuis des années, l'association tire la sonnette d'alarme et attire l'attention sur le fait que la Suisse forme beaucoup trop peu d'infirmières et infirmiers. Et ceux qui sont formés abandonnent leur profession frustrés parce que leur charge de travail est trop lourde et que leur salaire et la reconnaissance ne sont pas assez élevés.

«Nous demandons la mise en œuvre immédiate de toutes les exigences de l'initiative sur les soins infirmiers. Le contre-projet indirect du Conseil national est un premier pas, mais il est insuffisant. Nous avons également besoin d'une dotation en personnel adaptée aux besoins de soins et, surtout, de meilleures conditions de travail», déclare Sophie Ley. «Nous avons mis depuis longtemps nos arguments sur la table. Ceux-ci sont étayés par de nombreuses études scientifiques. Les parlementaires savent ce qui est en jeu. Nous attendons d'eux qu'ils en tirent enfin les conséquences».

Informations supplémentaires sur:

www.sbk-asi.ch

www.pour-des-soins-infirmiers-forts.ch

Pour toute question, veuillez contacter:

Sophie Ley, présidente de l'ASI, tél. 079 374 49 02

L'ASI est l'association représentative des infirmières et infirmiers diplômés en Suisse. Avec environ 26'000 membres, elle est la plus grande association du secteur de santé et représente les intérêts du plus grand groupe professionnel dans ce domaine..